

rations et que l'on retrouve en nature dans les urines; outre le pouvoir sucrant, qui est 280 fois plus élevé que celui du sucre, la saccharine possède des propriétés antifermentescibles, que l'on utilise dans la gingivo-stomatite. Bien que la saccharine ne paraisse pas modifier les échanges nutritifs, ni influencer notablement les actes digestifs, et bien que Stadelmann ait pu en faire prendre 155 grammes en quarante-trois jours, c'est-à-dire 5 à 5 grammes par jour, avec une tolérance parfaite, il ne faut pas en abuser, car elle détermine des douleurs gastriques. Il est inutile de dépasser 10 centigrammes par jour en pastilles composées de saccharine et de bicarbonate de soude à parties égales. Au même titre que la saccharine, on utilise encore la *dulcine* (paraphénylcarbamide), à la dose de 0 gr. 05 à 0 gr. 20 en comprimés.

Les légumes verts constituent une ressource précieuse pour les diabétiques; outre l'avantage qu'ils présentent de varier l'alimentation, ils ont celui de combattre la constipation inévitable à la suite de la diète carnée. La plupart des légumes verts et des salades peuvent entrer dans l'alimentation; il convient cependant d'en écarter les asperges qui peuvent déterminer une glycosurie passagère chez l'homme sain et peut-être également les choux (?).

Il importe de faire bouillir les légumes pendant longtemps, l'ébullition les privant de leurs éléments sucrés.

L'interdiction des fruits est très pénible pour les diabétiques; cependant elle doit être absolue, car tous, sauf les noix, les noisettes, les amandes, sont considérés comme contenant une quantité considérable de sucre; dans les diabètes très légers, on pourra autoriser exceptionnellement les pommes ou les poires. La cuisson, si l'on a soin de jeter l'eau dans laquelle les fruits ont bouilli, aurait pour effet de débarrasser les fruits d'un bon tiers de leur sucre et même davantage. D'autre part, les recherches récentes tendent à représenter les fruits comme étant moins nuisibles qu'on ne l'a cru jusqu'ici. Ainsi, à poids égal, les fruits renferment de 6 à 12 fois moins d'hydrate de carbone que le pain blanc. Les oranges n'en renferment même que 2,5 à 5 pour 100. L'abricot, la pêche, sont également pauvres en hydrates de carbone. Les framboises, les fraises, en renfermeraient 5 à 6 pour 100. De Renzi et Reale ont montré que la lévulose ou sucre de fruit est en général bien assimilée par les diabétiques et que 50 à 100 grammes de fruits n'augmentent pas la proportion du sucre urinaire. L'interdiction absolue ne devrait donc s'appliquer qu'aux fruits très sucrés, comme le raisin, les cerises.

Le choix des boissons est des plus importants à régler; en effet, le diabétique boit beaucoup et a tendance à abuser des boissons alcooliques, d'autant plus qu'il peut en ingérer de grandes quantités sans être incommodé. Il n'en est pas moins vrai que l'abus de l'alcool est nuisible; il l'est à des titres divers: d'abord, en ce qu'il peut déterminer, chez le diabétique, comme chez tout individu, les diverses affections chroniques qui frappent les alcooliques et notamment la cirrhose, cette dernière d'autant plus aisément que le foie est fréquemment altéré de par le fait même du diabète; ensuite, parce qu'il peut déterminer une augmentation de la glycosurie (Rosenstein, Griesinger).

D'après Hirschfeld, qui a étudié avec soin la question de l'administration de l'alcool chez les diabétiques (*Berliner klin. Woch.*, n° 5, 1895), l'alcool est contre-indiqué chez les diabétiques artério-scléreux ou albuminuriques; donné à

doses modérées (50 à 70 grammes), il est utile chez les diabétiques maigres, dont il importe de retarder la dénutrition.

Les diabétiques pourront faire usage du vin en quantité modérée (un litre par jour au maximum) et ce sont les vins blancs légers ou bien les vins rouges un peu vieux et riches en tanin qui leur conviennent le mieux. On leur défendra l'usage des vins sucrés, comme le madère et le champagne, celui du vermouth qui peut contenir 11 pour 100 de sucre, celui du cidre, des limonades, etc. Quant à la bière, qui renferme 6 pour 100 de sucre, elle est formellement interdite par Ebstein: elle contient souvent de la dextrine, qui peut aggraver la glycosurie. L'extrait de malt coupé avec de l'eau de Seltz peut être au contraire autorisé.

Le lait, en raison de la lactose qu'il renferme (48 pour 100), peut accroître la glycosurie; aussi est-il paradoxal de voir conseiller aux diabétiques le régime lacté exclusif, ainsi que cela a été fait parfois (Donkin). Bouchardat a dit qu'en ajoutant au régime d'un glycosurique un litre de lait dans les vingt-quatre heures, l'augmentation du sucre rendu dans cette période de temps est d'environ 50 grammes. Cependant, suivant Ettinger, il n'est pas prouvé que la lactose soit pour tous les diabétiques un générateur de sucre; Charrin et Guillemonot pensent même que, dans certains cas, le régime lacté favorise plutôt la diminution de la glycosurie. Chez certains diabétiques atteints de dermatoses, notamment d'eczéma rebelle, très prurigineux, on obtient souvent la guérison de l'affection cutanée, en même temps que l'on constate l'abaissement du taux du sucre. La diète lactée temporaire est encore utile chez les malades qui ont abusé de l'alimentation azotée et qui présentent des signes d'auto-intoxication. Enfin elle devient indispensable quand le diabète se complique d'une néphrite grave. Chez les diabétiques atteints d'albuminurie ou de cardiopathie ou chez ceux qui présentent de l'anorexie, des troubles digestifs divers, de la tendance à l'acétonémie, le képhir sera prescrit de préférence au lait; il n'a pas les inconvénients du lait, puisque la lactose s'y trouve transformée par suite de la fermentation alcoolique.

Le café, le thé, toutes les boissons du type caféique (prises sans sucre) peuvent être autorisées, bien que l'on ait accusé le café de déterminer une légère augmentation de sucre.

De toutes les boissons, la meilleure, pour le diabétique, est l'eau pure. Encore faut-il s'efforcer d'empêcher les malades d'ingurgiter d'énormes quantités de ce liquide, comme ils le font parfois. On leur recommandera de boire souvent, s'ils éprouvent une soif intense, mais de boire peu à la fois. D'ailleurs, la polydipsie diminue notablement, dès que les malades sont soumis à un régime rigoureux.

Nous venons de passer rapidement en revue les aliments et les boissons permis ou défendus aux diabétiques; il faut maintenant examiner les divers régimes qui ont été proposés.

Ces régimes sont exclusifs ou non.

Parmi les régimes exclusifs, il convient de citer d'abord la diète carnée et adipeuse recommandée par Cantani. Ce régime consiste à faire prendre aux malades des viandes et des graisses à tous les repas, à l'exclusion de tout autre aliment. Les diverses viandes peuvent être indifféremment bouillies, rôties ou frites à l'huile d'olive ou à la graisse. Dans l'assaisonnement ne doivent entrer ni